



Communiqué de presse

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Mohamed Béavogui, a présidé ce vendredi 21 janvier 2022, la cérémonie d'installation officielle des magistrats de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF) au siège de ladite institution. Cette cérémonie solennelle s'est déroulée en présence du Ministre Directeur de cabinet de la Présidence de la République, Monsieur Djiba Diakité, quelques membres du gouvernement, du Haut Commandant de la Gendarmerie Nationale Directeur de la Justice Militaire, Colonel Balla Samoura, de l'agent judiciaire de l'État, des cadres du Ministère de la Justice et des représentants de l'appareil judiciaire.

Près de deux mois après la création de cette cour par l'ordonnance N°2021/007/PRG/CNRD/SGG, ses dix-neuf (19) membres sont officiellement entrés en fonction.

La Secrétaire Générale du Ministère de la Justice, Marie Irène hadjimalis, représentant le Ministre de la Justice Garde des Sceaux, a rappelé en substance que le Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des armées, a fait de la moralisation de l'administration et de la gestion publique la priorité de sa gouvernance. Elle en a appelé à l'accompagnement des partenaires nationaux et internationaux pour la réussite de cette aventure exaltante. Pour elle, les membres de la CRIEF doivent mesurer la haute responsabilité qui pèse sur leurs épaules afin de faire en sorte que la boussole de la justice garde toujours son aiguille vers le nord.

L'inspecteur général des services judiciaires et pénitentiaires, Yayah kairaba Kaba, a pour sa part souligné que le combat contre les fossoyeurs de l'économie sera rigoureux et nécessaire. Il a, en vertu de son rôle, renvoyé les dix-neuf (19) membres de la cour à l'exercice de leurs fonctions, en les invitant à veiller aux règles de l'orthodoxie financière pour redonner une totale confiance aux investisseurs et partenaires financiers de la Guinée. Il a par ailleurs rappelé que la réussite de la transition dépend de la réussite de la CRIEF, car de leurs actions découlera le développement économique et social futur du pays.

Le Président de la CRIEF, Noël Koulémou, a quant à lui, rappelé que la mise en place de cette institution répond à un souci de redevabilité dans la gestion des pouvoirs publics tout en rassurant qu'il ne s'agit pas d'un instrument de règlement de compte, mais de moralisation de la gestion publique. Il a encouragé les membres de la CRIEF à être à la hauteur des défis qui les interpellent et de résister aux éventuelles tentatives d'intimidation.

Le Procureur spécial près la CRIEF, Ali Touré qui jouera un rôle central dans la poursuite des infractions a, en ce qui le concerne précisé le champ d'intervention de la CRIEF. Il s'agit notamment des infractions liées à la soustraction et au détournement commis par des agents publics lorsque la valeur de la chose soustraite ou détournée est supérieure ou égale à 1 milliard de francs ; la corruption des agents publics nationaux, étrangers et internationaux ; la corruption dans la passation des marchés et même dans le secteur privé ; le détournement des prêts souscrits ou garantis par l'État ; le blanchiment de capitaux, etc...

Il a réaffirmé que la CRIEF répond à un double impératif : Celui d'une part, de sanctionner les infractions commises par des agents publics et privés et d'autre part de dissuader les éventuels candidats. Il estime que c'est un signal fort que le Président de la Transition envoie à la jeunesse en lui confiant cette responsabilité. Il en mesure à juste titre l'enjeu et s'engage solennellement à user de toute sa force, son intelligence et son énergie pour l'accomplissement de cette noble et importante mission.

Le Premier Ministre, Chef du gouvernement qui a représenté à cette cérémonie, le Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, Colonel Mamadi DOUMBOUYA, a fait le parallèle entre le décalage des énormes richesses et potentialités du pays et la pauvreté qui frappe les Guinéens. Une situation qui devrait interpeler chaque Citoyen. Mohamed Béavogui a réaffirmé avec force que la CRIEF est venue mettre un terme à une injustice sociale, car la Guinée est un pays riche et les guinéens méritent légitimement de profiter de ces richesses.

Mohamed Béavogui a déclaré que ce jour est celui de la pose d'un jalon important du processus de refondation de notre pays. Il a invité les membres de la CRIEF à mesurer toute la responsabilité qui leur incombe, car « la Guinée et le monde nous regardent et la mise en marche de la CRIEF permettra d'éduquer et d'inculquer l'éthique dans la gestion publique ». Il leur a signifié que leur rôle est d'autant plus important que les richesses de la Guinée doivent servir à construire des écoles, des routes, des hôpitaux, etc. In fine à l'amélioration des conditions de vie des Guinéens.

Conakry, le 21 janvier 2022

La Direction de la Communication et de l'Information de la Présidence de la République